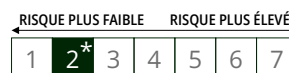


# CARMIGNAC SÉCURITÉ AW EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS



Durée minimum  
de placement  
recommandée :



FR0010149120

Reporting mensuel - 30/04/2026

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

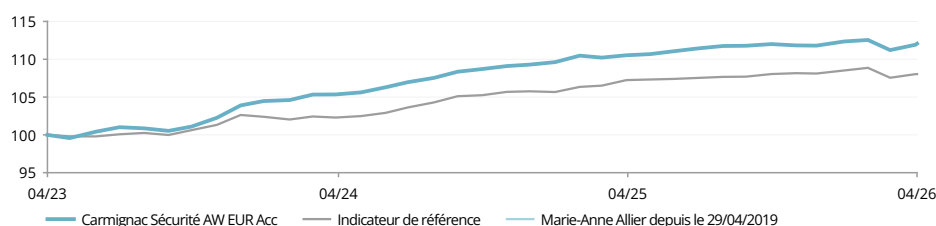
Carmignac Sécurité est un fonds obligataire (UCITS) investi en obligations et autres titres de créances libellés en euro. Son approche flexible et active avec une faible durée lui permet de déployer des stratégies de conviction principalement sur les marchés européens sans contrainte imposée par un indice de marché. Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales et consacre au minimum 10 % de son actif net à des investissements durables. Il a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une durée minimale de placement recommandée de deux ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le Fonds présente un risque de perte en capital.

### EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 3 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/04/2026 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)						Performances annualisées (%)			
	Depuis le 31/12/2025	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le 29/04/2019
AW EUR Acc	0,17	0,70	1,33	12,07	6,70	10,84	3,86	1,30	1,03	1,7
Indicateur de référence	-0,16	0,27	0,68	8,03	3,27	2,34	2,60	0,65	0,23	0,4
Moyenne de la catégorie	0,01	0,42	1,42	9,63	5,09	5,30	3,11	1,00	0,52	—
Classement (quartile)	2	1	3	1	2	1	1	2	1	—

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

### PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
AW EUR Acc	2,30	5,28	4,06	-4,75	0,22	2,05	3,57	-3,00	0,04	2,07
Indicateur de référence	2,28	3,16	3,40	-4,82	-0,71	-0,15	0,07	-0,29	-0,39	0,30

### STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	1,4	2,0	2,0
Volatilité du benchmark	1,2	1,6	1,3
Ratio de Sharpe	0,6	-0,3	0,2
Bêta	0,8	0,4	0,4
Alpha	0,0	0,0	0,0

Calcul : pas hebdomadaire

### CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille taux	0,7%
Derivés taux	0,0%
Derivés devises	0,0%
Liquidités et Autres	0,1%
<b>Total</b>	<b>0,8%</b>

Performances brutes mensuelles



M.-A. Allier



A. Guedy

## CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	2,3
Yield to Maturity <sup>(1)</sup>	4,0%
Notation moyenne	A-
Coupon moyen	3,3%
Nombre d'émetteurs obligations	237
Nombre d'obligations	406

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

## FONDS

**Classification SFDR** : Article 8  
**Domicile** : France  
**Type de fonds** : UCITS  
**Forme juridique** : FCP  
**Fin de l'exercice fiscal** : 31/12  
**Souscription/Rachat** : Jour ouvrable  
**Heure limite de passation d'ordres** : avant 18:00 heures (CET/CEST)  
**Date de lancement du Fonds** : 26/01/1989  
**Actifs sous gestion du Fonds** : 5063M€ / 5940M\$ <sup>(2)</sup>  
**Devise du Fonds** : EUR

## PART

**Affectation des résultats** : Capitalisation  
**Date de la 1ère VL** : 26/01/1989  
**Devise de cotation** : EUR  
**Encours de la part** : 4699M€  
**VL (part)** : 1924,26€  
**Catégorie Morningstar™** : EUR Diversified Bond - Short Term



Overall Morningstar Rating™  
04/2026

## GÉRANT(S) DU FONDS

Marie-Anne Allier depuis le 29/04/2019  
Aymeric Guedy depuis le 01/03/2023

## INDICATEUR DE RÉFÉRENCE<sup>(3)</sup>

ICE BofA 1-3 Year All Euro Government index.

## AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie ..... 0%  
 Minimum % d'investissements durables ..... 10%  
 Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

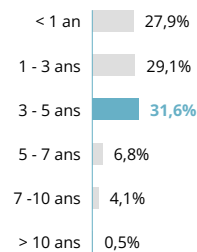
## ALLOCATION D'ACTIFS

<b>Obligations</b>	<b>91,2%</b>
Emprunts d'Etat pays développés	11,2%
Europe	11,2%
Emprunts d'Etat pays émergents	1,0%
Europe de l'Est	1,0%
Emprunts privés pays développés	66,9%
Consommation Discrétionnaire	1,2%
Biens de Consommation de Base	2,0%
Energie	9,1%
Finance	39,7%
Santé	2,1%
Industrie	4,5%
Technologies de l'Information	0,4%
Matériaux	1,3%
Immobilier	2,6%
Communication	1,3%
Services aux Collectivités	2,7%
Emprunts privés pays émergents	3,4%
Energie	0,3%
Finance	2,8%
Industrie	0,2%
Immobilier	0,1%
Communication	0,1%
Emprunts Supranationaux	0,2%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	8,6%
Credit Default Swap	-8,2%
Monétaire	7,4%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	1,4%

## PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS

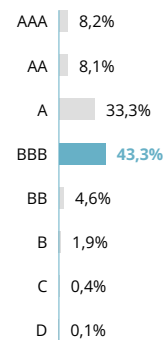
Nom	Pays	Notation	%
SPAIN 3.15% 30/04/2033	Espagne	Investment grade	3,2%
ITALY 2.85% 01/02/2031	Italie	Investment grade	3,0%
FRANCE 0.50% 25/05/2029	France	Investment grade	2,4%
ITALY 3.50% 01/03/2030	Italie	Investment grade	1,3%
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE 2.5% 22/12/2026	Espagne	Investment grade	0,9%
JEFFERIES 2.64% 15/07/2026	Etats-Unis	Investment grade	0,7%
TOTALENERGIES 1.63% 25/10/2027	France	Investment grade	0,7%
BP CAPITAL MARKETS 3.25% 10/05/2026	Etats-Unis	Investment grade	0,7%
BP CAPITAL MARKETS 3.63% 22/03/2029	Etats-Unis	Investment grade	0,6%
WINTERSHALL DEA FINANCE 3.83% 03/07/2029	Allemagne	Investment grade	0,6%
<b>Total</b>			<b>14,1%</b>

## RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE



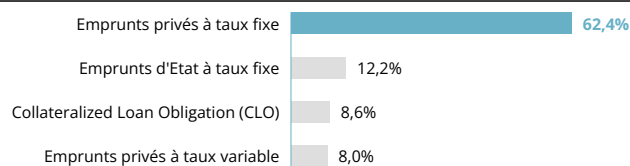
Les dates d'échéance sont basées sur la prochaine date d'appel lorsque disponible.

## RÉPARTITION PAR NOTATION

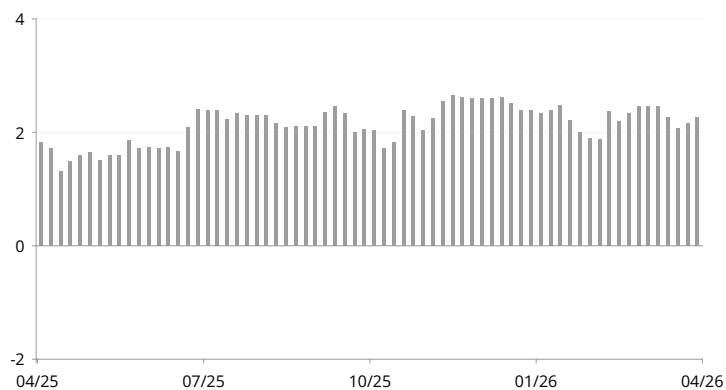


Poids rebasés

## RÉPARTITION PAR TYPE D'EMPRUNTS - POCHÉ TAUX



## EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



## COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.lu](http://www.carmignac.lu)

## ANALYSE DE GESTION



### ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Avril a été dominé par le conflit États-Unis–Iran, alternant escalade et cessez-le-feu. La trêve de deux semaines en début de mois a entraîné une correction du pétrole, mais la persistance des tensions, les menaces et les perturbations dans le détroit d'Ormuz ont propulsé le Brent au-dessus de 120 \$/b (plus haut depuis 2022), avant une stabilisation au-dessus de 110 \$/b en fin de mois, renforçant les craintes d'un choc énergétique durable.
- Le niveau élevé des matières premières a ravivé les pressions inflationnistes, avec des swaps d'inflation à court terme en nette hausse des deux côtés de l'Atlantique, alimentant les craintes de stagflation. Les banques centrales ont adopté un ton plus restrictif : les marchés anticipent encore environ 3 hausses de la BCE d'ici fin d'année et n'intègrent plus de baisse de la Fed, validant un scénario de taux durablement élevés.
- Aux États-Unis, la Réserve fédérale a maintenu ses taux inchangés dans une fourchette de 3,50–3,75 %, tout en adoptant un discours plus restrictif dans un contexte de l'une des réunions du FOMC les plus divisées jamais observées. Les données sont restées solides, avec un PIB du T1 estimé à 2,0 % soutenu par la demande domestique et des indices PMI en zone d'expansion, tandis que les pressions inflationnistes se sont intensifiées, avec un indice PCE à 3,5 % et des signaux haussiers marqués dans les composantes de prix.
- Dans la zone euro, la BCE a également laissé ses taux inchangés à 2 %, tout en signalant un possible resserrement dès le mois de juin. La croissance s'est affaiblie, avec un PIB du T1 à 0,1 % et des PMI composites en zone de contraction, reflétant l'incertitude géopolitique, en particulier dans les services, tandis que l'inflation a surpris à la hausse, avec un CPI flash d'avril à 3,0 % en glissement annuel.
- Dans ce contexte, les rendements souverains ont modérément progressé aux États-Unis et en Allemagne, les taux à 2 ans et 10 ans américains augmentant respectivement d'environ +5 pb et +6 pb, tandis que leurs équivalents allemands progressaient d'environ +3 pb. Paradoxalement, l'appétit pour le risque a été beaucoup plus marqué sur le crédit, avec un resserrement des spreads high yield de -60 pb sur l'indice iTraxx Xover au cours du mois d'avril.



### COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Dans ce contexte, le Fonds a enregistré une performance positive, surperformant son indicateur de référence.
- Les stratégies de taux ont contribué positivement à la performance, notamment grâce à des positions longues sur la partie courte de la courbe euro, qui ont bénéficié du rallye de mi-mois consécutif à l'annonce du cessez-le-feu de deux semaines, ainsi qu'à des expositions aux marchés émergents d'Europe de l'Est, notamment la Hongrie et la Roumanie.
- L'exposition crédit a été le principal contributeur sur le mois, soutenue à la fois par le portage des obligations d'entreprises à courte maturité et par un resserrement marqué des spreads. En outre, le Fonds a bénéficié de son exposition aux CLO (Collateralized Loan Obligations).
- Enfin, les stratégies d'inflation en Europe et aux États-Unis ont fortement contribué, profitant de la hausse des anticipations d'inflation de part et d'autre de l'Atlantique.



### PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Dans un contexte de volatilité géopolitique persistante, de pressions inflationnistes durables et de réajustement des anticipations de politique monétaire, nous avons activement géré la duration du portefeuille, en la réduisant légèrement de 2,5 à 2,3 au cours du mois. Nous avons progressivement réduit notre exposition à la partie courte de la courbe euro avant de la renforcer de nouveau en fin de mois, profitant d'un marché intégrant près de trois hausses de taux de la BCE pour augmenter la duration sur le segment allemand à 2 ans et sur les obligations italiennes à 5 ans. Parallèlement, nous avons pris des profits sur nos positions émergentes en sortant de Hongrie et en réduisant la Roumanie, dans un contexte d'incertitudes politiques croissantes.
- Nous conservons une allocation significative au crédit, principalement investie en obligations d'entreprises de haute qualité à maturité courte, offrant une source de portage attractive avec une sensibilité limitée à la volatilité de marché.
- Sur les taux, le portefeuille maintient une exposition longue sur la partie courte de la courbe euro, combinée à des positions vendeuses sur les taux américains dans un contexte de croissance résiliente et d'inflation persistante, ainsi que sur les obligations souveraines françaises, reflétant des incertitudes politiques et budgétaires persistantes.
- Le portefeuille conserve également une exposition à l'inflation via des stratégies sur les points morts d'inflation en zone euro et aux États-Unis.
- Enfin, nous maintenons une allocation en instruments monétaires, offrant de la liquidité progressivement redéployée vers des obligations à plus longue maturité offrant des rendements plus attractifs. Le rendement à maturité du portefeuille demeure attractif, autour de 4 %, renforçant son profil de portage.

## DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- 10% au moins des actifs nets du Fonds sont investis dans des obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité ainsi que dans des titres d'émetteurs privés véritablement alignés sur les Objectifs de développement durable des Nations unies;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- En ce qui concerne la dette d'entreprise, l'univers d'investissement est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

### COUVERTURE ESG DU FONDS

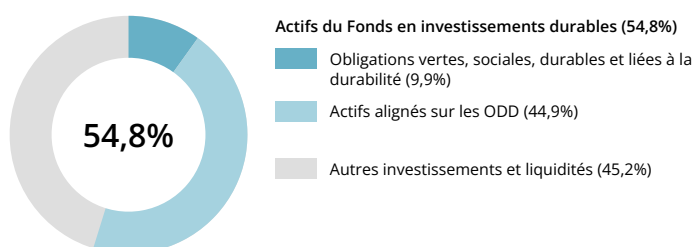
Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	205
Nombre d'émetteurs notés	202
Taux de couverture	98,5%

Source: Carmignac

### NOTE ESG

Carmignac Sécurité AW EUR Acc	AA
Source: MSCI ESG	

### INVESTISSEMENTS DURABLES (ACTIFS NETS)

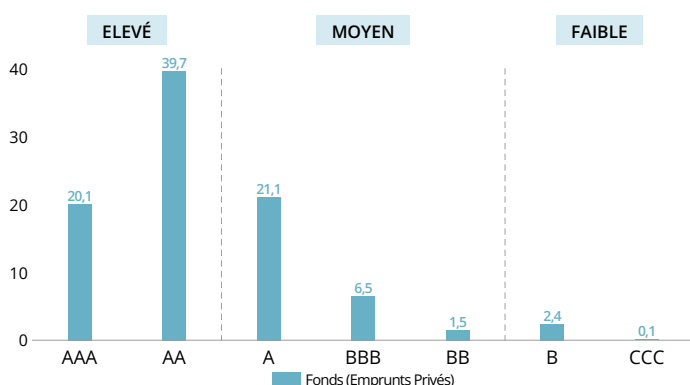


Pour l'évaluation des **obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité**, les indicateurs de dette durable de Bloomberg sont utilisés pour filtrer les titres de créance d'entreprises qui présentent des caractéristiques de durabilité autodéclarées. Des considérations telles que la classification de l'instrument selon les normes de marché reconnues (International Capital Markets Association ou Climate Bond Initiative) ou l'assurance d'un tiers sont importantes pour notre évaluation.

**L'alignement sur les ODD** est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

### NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 87,6

### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
ING GROEP NV	0,8%	AAA
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY	0,4%	AAA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SA	0,3%	AAA
BANK OF IRELAND GROUP PLC	0,2%	AAA
INVESTEC PLC	0,1%	AAA

Source: MSCI ESG

## GLOSSAIRE

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Catégorie de notation de crédit attribuée aux obligations ou emprunteurs jugés de bonne qualité par les agences de notation. Cela signifie que le risque de défaut de paiement est relativement faible. Les notations investment grade vont généralement de AAA à BBB- chez Standard & Poor's (ou l'équivalent chez Moody's et Fitch).

**Classification SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

**Duration** : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

**FCP** : Fonds Commun de Placement.

**High Yield** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Sensibilité** : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

**Yield to Maturity** : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie** : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables** : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI)** : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Minimum de souscription initiale <sup>(1)</sup>
AW EUR Acc	26/01/1989	CARSECC FP	FR0010149120	Capitalisation	—

(1) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)

## FRAIS

Parts	Coûts ponctuels		Coûts annuels		Coûts accessoires <sup>(2)</sup>
	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts de transaction	Commissions liées aux résultats
AW EUR Acc	Max. 1%	—	1,11%	0,11%	—

(2) Prélèvés sous certaines conditions.

**Coûts d'entrée :** Coût ponctuel à payer au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels. **Coûts de sortie :** Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit. **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation :** Estimation basée sur les couts réels au cours de l'année dernière. **Coûts de transaction :** Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. **Commissions liées aux résultats :** Aucune commission de performance n'est prélevée pour ce produit.

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT :** Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **PERTE EN CAPITAL :** Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à son prix d'achat. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/04/2026. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/informations-reglementaires](https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires). En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/informations-reglementaires](https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.